

Image not found or type unknown



Rmi et impot sur le revenu

Par **Impot**, le **05/10/2008 à 18:30**

Bonjour,
Je suis inscrite au RMI depuis septembre 2008
Puis je beneficier d'un degrevement d'impot pour 2006?
Merci et bonne soirée

Par **Tisuisse**, le **06/10/2008 à 09:42**

Vous voulez dire ; un dégrèvement d'impôts relatif au calcul établi sur les revenus de 2006, donc impôts réclamés en 2007 (et nous sommes en 2008) ? Là, je ne comprends pas très bien votre question car en 2006 et en 2007, vous n'étiez pas au RMI ?